

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DAC 100 Subvention et convention à l'association Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie (11e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Projet de délibération en date du 4 octobre 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 30.000 euros à l'association Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 30.000 euros est allouée à l'association Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie, qui a pour but de perpétuer la mémoire de la Guerre d'Algérie, et dont le siège social est situé 12 place Léon Blum, 75011 Paris. X08137 / 2011_01389 / 20084.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec cette association une convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011 nature 6574, rubrique 323, ligne VF40001; Provision pour subvention de fonctionnement au titre de la Mémoire.